

La Feuille du Bois

Journal municipal d'informations - Mai 2011 - n°65

www.lavilledubois.fr



A dégrafter en pages centrales
Journée petite enfance

Budget : les choix pour 2011



Ville jumelée
avec Tirschenreuth



Édito

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le budget primitif de l'année 2011, vient d'être voté. Ce vote fait suite au débat des orientations budgétaires, qui est en fait une discussion entre les élus des différentes composantes du conseil municipal. On y expose les orientations choisies en matière d'investissement et de stratégie financière, afin de finaliser les projets en cours et de mettre en œuvre ceux qui permettent d'assurer le développement de la ville.

Il y a donc des choix qui sont réalisés pendant la phase d'élaboration du budget qui, comme dans un ménage, doit tenir compte des dépenses incompressibles, des rentrées d'argent et de la capacité à emprunter pour réaliser les projets attendus.

Le premier de ces choix a été de maintenir les taux d'imposition communaux, à leur valeur actuelle, et de limiter l'emprunt. L'imposition des ménages reste cependant importante et ceci malgré les baisses successives durant 6 années puis une stagnation

pendant environ 10 années. Peu de villes ont à mon sens maintenu ce cap aussi longtemps tout en se développant.

Ce choix a donc des conséquences et n'est pas anodin. Nos recettes de fonctionnement correspondent à peu près à ce que nous avons perçu en 2010 et ceci malgré l'augmentation du montant des bases fiscales, auxquelles s'appliquent nos taux communaux. Plusieurs facteurs, dont les conséquences de la réforme de la taxe professionnelle, le gel des dotations de l'État, le prélèvement sur nos recettes des fonds permettant de financer des projets d'agglomération nous concernant (liaisons douces, transport, haut débit), expliquent cette baisse de ressources néanmoins anticipée.

La collectivité doit donc, impérativement comme elle le fait depuis des années, contrôler et maîtriser ses dépenses, pour assurer la pérennité de ses équipements et maintenir les services existants à la population, mais aussi pour être capable de financer, de cofinancer les opérations d'investissement permettant son développement. La ville va déposer prochainement une demande de subvention au titre d'un contrat régional et départemental dont

l'objet est la construction d'une école et d'un gymnase dans le secteur des Bartelottes. Nous espérons obtenir environ 1,8 million d'euros de subvention pour une dépense de l'ordre de 7 à 8 millions d'euros.

Les opérations nouvelles d'investissement tiennent compte des choix opérés parmi les besoins et demandes recensés dans tous les secteurs d'activité et aussi des perspectives d'évolution de la ville traduites par le Plan Local d'Urbanisme. Celui-ci est en cours d'élaboration et il doit prendre en compte les prescriptions futures concernant l'aménagement de la RN 20 en voie urbaine. Cette opération attendue, essentielle, inéluctable se fera certainement sur un nombre important d'années. Il est cependant essentiel pour notre ville de la préparer et de l'initialiser.

Vous trouverez dans la partie dossier de cette revue, les différentes composantes du budget communal. Je suis - nous sommes - à votre disposition, si nécessaire, pour vous donner les explications, les éclaircissements qui manqueraient.

*Cordialement,
Votre maire, Jean-Pierre Meur*

Sommaire

Retour en images "Ce qu'il s'est passé à La Ville du Bois"	Page 3
Dossier Les finances communales	Page 8
Décisions du Conseil municipal	Page 12
Europ'Essonne	Page 16
Urbanisme & Travaux	Page 18
Environnement & Cadre de vie	Page 19
Éducatif	Page 20
Petite enfance	Page 21
Social	Page 21
Prévention & Sécurité	Page 22
Sports	Page 22
Culture	Page 23
Associations	Page 24
Jeunesse	Page 26
Informations générales	Page 26
Vie locale	Page 27
Rendez-vous	Page 28
Fil de la vie	Page 28

La Feuille du Bois
Journal municipal d'informations trimestriel
Tirage : 3 100 exemplaires

Editeur

Mairie de La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49
www.lavilledubois.fr
Directeur de publication : Jean-Pierre Meur
Co-directrice : Régine Donneger
Rédactrice : Sylvie Macquet
Photos : José Vinales, Sylvie Macquet et autres contributeurs
Conception/impression : Rouget Communication
(2 rue Edison, 91620 Nozay)

Contact

Service Communication
Tél. : 01 64 49 55 38
communication@lavilledubois.fr

Repas du Syndicat d'Initiative



Le repas de fin d'année réunit une centaine d'adhérents, autour de la Russie.



Autre lieu, autre ambiance, même pays : un orchestre russe anime un autre rendez-vous du Syndicat d'Initiative au restaurant.

Repas des anciens



Fin janvier, à l'Escale, le repas du Maire aux anciens a été très apprécié par près de 300 convives : ambiance chaleureuse, repas de qualité, bonne musique...



Salon des artistes



22 artistes, dont 9 de La Ville du Bois, participent au salon qui leur est consacré du 4 au 6 février. Peintures et sculptures sont exposées lors de l'édition 2011 parrainée par Nathalie Dugué, peintre de l'association urbisylvaine "Regard".

Médailles du travail



Le 26 février, autour du Maire et des élus, quelques médaillés se prêtent au jeu de la photo souvenir.

La saison des carnivals



Vendredi 11 mars, tous déguisés, les tout-petits de la ville défilent de la place du Général de Gaulle à l'Escale.



On a brûlé Bineau, ce 12 mars dernier, même sous la pluie !





Brocante de printemps



Les enfants de la maternelle Marie Curie se retrouvent dans la cour avec parents et enseignants.



La brocante organisée en mars par le Syndicat d'Initiative rassemble brocanteurs et badauds.

Célébration du cessez-le-feu en Algérie



Les participants à la cérémonie observent un moment de recueillement face à la stèle du souvenir du 19 Mars 1962.

Chasse aux œufs



Douceur estivale pour l'édition 2011 de la chasse aux œufs, organisée pour les enfants des trois structures de la ville. Même les adultes s'en donnent à cœur joie !

Rencontres du jazz

Réussite à tous points de vue de l'édition 2011 des "Rencontres du jazz", avec une salle comble le samedi soir et d'excellents retours sur la qualité de l'ensemble des prestations du week-end ! Merci aux photographes J.-P. Bessières et D. Loison.



Brownies



Jose Fallot



Mambo Legacy



Tequila sol fa



Woodtown big band



Woodtown combo



Atelier découverte des instruments avec l'association les Cadets et le conservatoire.

Zeff Tremplin Jazz réunit pas moins de 12 participants.



Les rencontres chorégraphiques De danse, avec "Igny Atout Danse", "Danse & Gym du Bois", l'école de danse de La Ville du Bois et le groupe de hip-hop de Viry.

Revue de presse : un article sur le site internet du magazine de référence "Jazz Hot magazine" et deux autres dans le Républicain.



Les finances communales



L'une des réalisations de voirie 2010 : la réfection du chemin de Lunézy, rendue agréable pour tous

Chaque année, le vote du budget est une étape importante de la vie de la commune. Il est l'occasion de contrôler le budget de l'année passée et de préciser les choix pour l'année en cours.

Le budget est un état prévisionnel des dépenses et des recettes d'une entité. Il est constitué de deux parties : le fonctionnement et l'investissement. La section "fonctionnement" comprend les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services rendus à la population. La section "investissement" regroupe la construction, la réhabilitation et l'entretien des équipements publics : voirie, bâtiments, lieux publics.

Le bilan 2010

1 - Le fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 9 559 479 € et les dépenses à 7 742 830 €, soit un excédent de fonctionnement de 1 816 649 €.

L'excédent de fonctionnement montre une bonne maîtrise des dépenses.

Fonctionnement	Budget primitif 2010	Réalisés
Dépenses	9 316 469 €	7 742 830 €
Recettes	9 316 469 €	9 559 480 €
Excédent de fonctionnement		1 816 650 €

Dans les dépenses de fonctionnement, il faut souligner la part importante supportée par la commune dans le coût des services proposés aux Urbisylvains, comme par exemple la culture (coût de fonctionnement de 421 320 €). Après déduction des diverses subventions et du coût réglé par les familles, il reste à la charge de la collectivité :

Accueils de loisirs maternels	290 513 €
Accueils de loisirs élémentaires	381 736 €
Service jeunesse Micado	146 762 €
Multiaccueil	63 172 €
Bibliothèque	190 895 €
Ecole de musique et de danse	230 425 €
Classes transplantées	16 000 €

2 - L'investissement

Les recettes d'investissement se sont élevées à 3 675 760 € et les dépenses d'investissement à 3 911 132 €. Corrigé des "restes à réaliser" et du déficit 2009, le déficit de clôture s'élève à 1 487 475 €.

Les principales réalisations de 2010 sont les suivantes :

- la création d'un accueil de loisirs, en centre ville, qui fonctionne depuis janvier 2010 ;
- l'extension de l'Escale permettant de stocker le matériel des associations et d'accueillir un dojo ;
- la rénovation de la rue de Gaillard, devenue agréable tant pour les véhicules que pour les piétons, avec des trottoirs, des places de parking, une "zone 30" ;
- la réfection du chemin du Plateau (voirie et pistes cyclables) et du chemin de Lunézy (voirie et éclairage) ;
- la réfection des chaussées rue Emile Orriols, rue des Cailleboudes ;
- des travaux dans les écoles (remplacement de fenêtres dans les écoles Marie Curie et des Renondaines) ;
- la rénovation des bureaux du Centre Communal d'Action Sociale ;
- l'acquisition du foncier pour la réalisation d'une école et d'un équipement sportif sur le site des Bartelottes.

3 - Le résultat de clôture 2010

Excédent de fonctionnement	1 816 649 €
Déficit d'investissement	1 487 475 €
Excédent constaté	329 174 €

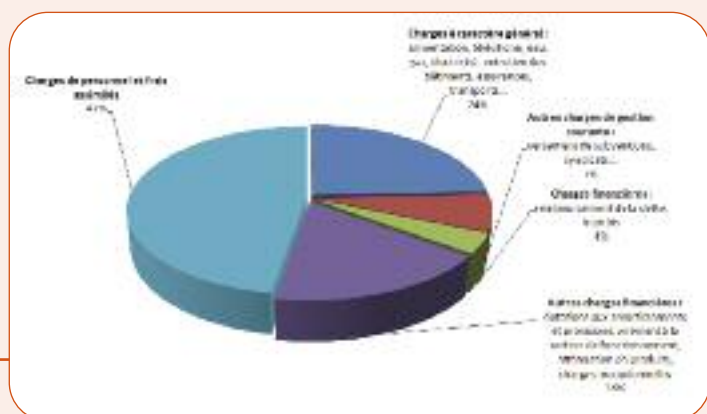
Cet excédent global montre la bonne santé des finances communales.

Le budget 2011

1 - Le fonctionnement

La répartition des dépenses de fonctionnement

Le montant total des dépenses s'élève à 9 310 081 €.



Nos choix :

- ➔ Maintenir les taux pour la fiscalité locale : taxe d'habitation, taxe foncière
- ➔ Conserver la qualité des services offerts et maintenir leur coût pour la population (quotient familial)
- ➔ Poursuivre le soutien aux associations et aux activités culturelles ou sportives, à l'action sociale
- ➔ Optimiser le fonctionnement des services publics

2 - L'investissement

La ville évolue, elle s'apprête à accueillir toujours plus de population, avec des logements le long de la RN 20 et en différents points de son territoire. Les structures (écoles notamment) et les infrastructures (routes, transports...) doivent suivre. C'est pourquoi la municipalité prévoit à l'horizon 2013 la construction d'une nouvelle école et d'un gymnase. 2011 sera donc l'année de l'avancée de ce grand projet. Mais ce ne sera pas le seul.

Dépenses totales : 16 136 825 €	Recettes totales : 16 136 825 €
Charges à caractère général Alimentation, téléphone, eau, gaz, électricité, entretien des bâtiments, assurances, transports... 2 275 388 €	Produits des services du domaine Participation des familles à la restauration scolaire, aux accueils de loisirs, à l'école de musique 767 594 €
Charges de personnel et frais assimilés 4 419 850 €	Impôts et taxes 6 509 937 €
Autres charges financières Dotations aux amortissements et provisions, virement à la section de fonctionnement, atténuation de produits, charges exceptionnelles 1 599 177 €	Dotations et participations Subventions départementales, dotations Caf Etat 1 875 650 €
Autres charges de gestion courante Versement de subventions, syndicats, 652 206 €	Autres produits de gestion courante Gestion locative des biens communaux 46 900 €
Charges financières Remboursement dette, intérêts 363 460 €	Atténuation de charges, annulation titres de recettes 110 000 €
Fonctionnement : 9 310 081 €	

Opérations d'équipement Travaux bâtiment voirie, achat mobilier matériel, acquisitions foncières 3 568 477 €	Virement section fonctionnement Amortissement 1 562 089 €
Remboursement dette 902 209 €	Restes à réaliser au 31/12/2010 671 775 €
Versement subvention 63 000 €	Remboursement TVA, dotation amortissement, taxe locale équipement 404 401 €
Reprise déficit 2010 1 487 475 €	Reprise excédent fonctionnement 2010 1 816 650 €
Restes à réaliser au 23/12/2010 805 583 €	Subventions Etat, Région, Département (estimation) 260 000 €
Investissement : 6 826 744 €	Emprunt 2011 (estimation) 2 111 829 €



2011 : les principaux projets

E- Amélioration des tennis

Les amateurs de tennis verront leurs vœux exaucés, au second semestre 2011, avec la création d'un "club house", structure comprenant vestiaires, sanitaires et salle de réu-

A- L'école des Bartelottes

L'école des Bartelottes et le gymnase du même nom accueilleront à terme 8 classes, dont 3 maternelles, dès septembre 2013. C'est un investissement important pour la commune, qui a intégré cette réalisation dans le contrat régional départemental, afin d'obtenir des subventions à hauteur de 1,8 millions d'euros.

Qu'est-ce qu'un contrat régional départemental ?

Le contrat régional départemental permet à la commune d'obtenir du Conseil Régional et du Conseil Général des subventions. Celles-ci doivent porter sur la réalisation d'un programme pluriannuel d'investissements d'intérêt communal, concourant à l'aménagement et à l'équipement cohérent et durable d'une partie de son territoire.

B- Environnement

La requalification des berges du Ruisseau Blanc comprendra la reprise du lit de la rivière sur 70 mètres.

A la suite du diagnostic réalisé en 2010 sur le patrimoine arboré de la propriété Schneershon, de nombreux arbres ont été jugés dangereux. Des travaux de sécurisation de ce patrimoine végétal vont être réalisés, avant l'ouverture du site au public.

Missionnée par la ville et sous couvert de l'ONE, une entreprise a procédé à des travaux de sécurité au bois de la Turaude. Pour mémoire, près de 525 arbres ont été déclarés dangereux et doivent être abattus.

Coût prévisionnel : 70 000 €.

C- La rénovation des bâtiments scolaires

La ville poursuit l'entretien de ses 3 écoles. Il est notamment prévu la réfection de la toiture de l'école des Renondaines et l'aménagement des sanitaires à Marie Curie et Ambroise Paré.

Coût prévisionnel : 620 000 €.

D- L'aménagement du cimetière

Deux parkings vont être créés, l'un côté rue du Gaizon, l'autre chemin des Riots. Le colombarium va être agrandi, réimplanté sur un point plus haut et traité de manière plus végétale. Le chemin des Riots va être élargi et refait pour permettre un deuxième accès au cimetière via le nouveau parking.

Coût prévisionnel : 400 000 €.



nion/détente. Des travaux de voirie devront également être réalisés.

Coût prévisionnel : 300 000 €.



F- Une salle multifonctions halle de la Croix Saint Jacques

Une salle multifonctions va être créée perpendiculairement au bâtiment existant de la ferme, à l'opposé du portail d'entrée. Elle accueillera les enfants en périscolaire et sera ouverte à la location pour les Urbisylvains. Le chantier, préparé en 2010, va démarrer au 2^e trimestre 2011.

Coût prévisionnel : 655 000 €.

G- Amélioration des bâtiments publics

Les travaux des locaux du CCAS vont être terminés en 2011. Il s'agit, à l'étage, de réhabiliter trois bureaux et la salle d'attente, et de modifier le sanitaire. De plus, l'ancien restaurant scolaire, derrière la mairie, va être détruit. A terme, des parkings pourront être créés.

Coût prévisionnel : 90 000 €.

H- Travaux de voirie

Les travaux de voirie seront poursuivis avec, notamment, la réfection de la Voie nouvelle.

Coût prévisionnel : 300 000 €.

Sécurité

Il est prévu en 2011 de renouveler l'installation de la vidéosurveillance. Onze caméras vont progressivement être implantées, dans les différentes rues du centre ville, notamment rue du Grand Noyer, dans la ruelle de la bibliothèque (rue des Ecoles), à l'angle de l'église et du parking de l'ISC, à l'entrée et à la sortie de la Grande Rue, rue de Gaillard en direction de la RN 20, sur le parking qui longe la place Beaulieu, place Beaulieu du côté de la mare aux canards, et enfin sur la place Beaulieu même.

Coût prévisionnel : 100 000 €.

Les investissements programmés cette année s'élèvent à 3 568 477 €. Si l'on ajoute le remboursement de la dette (902 209 €), la surcharge foncière des logements aidés (63 000 €), les restes à réaliser (805 583 €), la reprise du déficit 2010 (1 487 475 €), les dépenses prévisionnelles d'investissement s'élèvent à 6 826 744 €.

Compte tenu des prévisions de recette, la réalisation du programme d'investissement nécessite un emprunt de 2 111 829 €. Cet emprunt entraînera une augmentation de la dette, ce qui est normal pour une commune en développement. Le montant de cette dette serait de l'ordre de 10 000 000 € au 1^{er} janvier 2012, soit environ 1 400 € par habitant. Les frais financiers qui en découlent ne compromettent pas l'autofinancement pour 2012. Cette dette est maîtrisée et pourra si nécessaire être augmentée les années à venir, sans compromettre l'équilibre de nos finances.



Les comptes rendus des conseils municipaux font l'objet d'un affichage officiel en mairie et sur les panneaux du mobilier urbain. Ils sont également téléchargeables sur le site internet de la ville www.la-ville-du-bois.fr (rubrique Marchés publics / Délibérations).

Séance du 8 février

Désignation de délégués au Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry

Monsieur Jean-Paul Le Duigou est désigné délégué titulaire pour siéger au sein du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry.

Monsieur José Vinales est désigné délégué suppléant.

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette - Taxe pour participation au raccordement aux réseaux d'eaux usées - Tarifs 2011

Le conseil municipal, approuve les tarifs fixés par le SIAHVY pour 2011 et rappelle la répartition de la taxe.

Transfert des services "emplois communaux" à la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne (CAEE) - Convention de mise à disposition de moyens, d'un local et de personnel par la commune

Le conseil municipal approuve les conventions relatives aux transferts des services emploi communaux :

- convention individuelle de mise à disposition d'un agent auprès de la communauté d'agglomération,
- convention de mise à disposition de moyens et d'un local entre la commune de La Ville du Bois et la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne.

Marché de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage : avenant de prolongation

Le marché de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage, passé avec la société ADOMA, est arrivé à échéance au 4 janvier 2011. Au regard du temps nécessaire à la reformulation du cahier des charges et du lancement de la consultation pour l'attribution du nouveau marché, le

marché avec la société ADOMA sera prolongé jusqu'au 30 juin 2011.

Concours de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'une école sur le site des Bartelottes : attribution du marché à l'architecte

Le conseil municipal approuve l'offre du cabinet d'architectes Nomade,



sur le site 12-14 cité Champagne à Paris, pour un montant d'honoraires de 9,50 % soit 237 500 € HT ou 284 050 € TTC.

Concours de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'un équipement sportif sur le site des Bartelottes : attribution du marché à l'architecte

Le conseil municipal approuve l'offre du cabinet d'architectes Nomade pour un montant d'honoraires de 10,70 % soit 192 600 € HT ou 230 249,60 € TTC.

Régularisation de l'emprise de parcelles au lieudit "La Croix Saint Jacques"

Le conseil municipal décide d'acquiescer gracieusement les parcelles de terrain cadastrées AB n° 27, AB n° 82, AB n° 90 et AB n° 97 et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire et notamment l'acte notarié devant intervenir entre la commune et la Société OREAS.

Mise à l'alignement de la propriété située au 86 chemin du Ménil : cession à titre gracieux au profit de la commune de la parcelle cadastrée AI n° 630

Le conseil municipal décide d'acquiescer à titre gracieux la parcelle section AI n° 630 d'une superficie de 12 m².

Acquisition de parcelles boisées cadastrées section E n°2 et E n°58 situées au lieu-dit "Les Vaux"

Le conseil municipal décide d'acquiescer les parcelles boisées cadastrées E n°2 d'une superficie de 835 m² pour un montant de 1 670 € et E n°58 d'une superficie de 405 m² pour un montant de 810 €.

Autorisation donnée au Maire de déposer un permis de démolir au 10 rue du Grand Noyer

Le conseil municipal décide de procéder à la démolition du bâti situé sur la parcelle cadastrée AE n°269 au 10 rue du Grand Noyer.

Acquisition d'un logiciel de gestion des Relais Assistantes Maternelles : convention de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Le conseil municipal valide le projet d'acquisition d'un logiciel de gestion des Relais Assistantes Maternelles.

Organisation par l'école des Renondaynes d'une classe de découverte "Culture et Conte"

Le conseil municipal décide d'organiser une classe découverte au théâtre d'Evry et au château de Breteuil, les 15 mars et 21 juin 2011 (sans nuitée), pour 50 enfants, et fixe la participation des familles à 23 € par enfant.

Organisation par l'école des Renondaynes d'une classe de découverte "Contes et Légendes du Moyen-Âge"

Le conseil municipal décide d'organiser une classe découverte des contes et légendes du Moyen-Âge sur 3 sorties en journée, entre mars et juin 2011 (sans nuitée), à Chartres (28), Provins (77) et Treigny (89) et fixe la participation des familles à 55 € par enfant.

Organisation par l'école d'Ambroise Paré d'une classe de découverte au Futuroscope



Le conseil municipal décide d'organiser une classe découverte du Futuroscope, du 23 au 24 mai 2011, et fixe la participation des familles à 60 € par enfant, payable en une fois.

Organisation par l'école d'Ambroise Paré d'une classe de découverte des châteaux de la Loire

Le conseil municipal décide d'organiser une classe découverte des châteaux de la Loire, du 10 au 13 mai 2011 (2 nuitées), et fixe la participation des familles à 183 € par enfant.

Organisation par l'école Ambroise Paré d'une classe de découverte : "Plages du débarquement"

Le conseil municipal décide d'organiser une classe découverte du Mémorial de Caen et des plages du débarquement à Vincennes, du 11 au 12 mai 2011 (1 nuit) et fixe la participation des familles à 80 € par enfant.

Organisation d'un séjour par le Micado pour les 11-17 ans à Center Parc du 11 au 15 avril 2011

Le conseil municipal décide d'organiser un séjour à Pâques à Center Parc en Normandie, du 11 au 15 avril 2011, et fixe la participation des familles à 159,96 € par enfant.

Année 2010 - Décisions du Maire en application de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales

Décision d'attribuer les marchés suivants :

- travaux de voirie et enfouissement des réseaux rue de Gaillard, à SFRE, pour 513 350,82 € TTC ;
- contrat de location longue durée d'une camionnette Daily benne (48 mois), à SAML, pour 496,34 € TTC par mois ;
- convention de fourniture de repas en liaison froide destinés au portage à domicile le week-end, à RGC, pour 4,589 € TTC le repas (sans pain) ;
- contrat de location longue durée d'une camionnette Maxity benne (48 mois), à SAML, pour 1 051,71 € TTC par mois ;
- acquisition de véhicule léger type "citadine", à Citroën Massy, pour 8 597,00 € TTC ;
- acquisition de véhicule léger frigorifique, à Citroën Massy, pour 25 890,00 € TTC ;
- remplacement de menuiseries sur le patrimoine scolaire, dans les écoles Marie Curie et "Les Renondaynes", à Guyon Gustave et fils, pour 84 500 € TTC ;
- nettoyage de la voirie communale, à Covianeth, pour 18 584,88 € TTC par an ;
- diagnostic accessibilité handicapés dans les bâtiments communaux, à Accesmétrie, pour 12 592,44 € TTC ;
- emprunt pour investissement 2010 (annule et remplace la décision

n°2010/05-127), à l'établissement Dexia Crédit Local, pour deux prêts sur 15 ans au taux de 2,14%, le premier d'un montant de 191 577 € pour financer les travaux dans les bâtiments communaux, le second de 236 951 € pour financer les travaux de voirie et d'assainissement ;

- refonte du site Internet de la commune, à Inexine, pour 12 038,04 € TTC ;
- mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition de la programmation globale des opérations d'investissement et conduite de leur mise en place, à l'entreprise Les Energies Durables, pour 4 000 € TTC ;
- assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure "publicités et pré-enseignes" pour une année, à ITG, pour 4 305,60 € TTC ;
- contrat de maintenance de logiciel et prestation de services, à Segilog, pour un montant annuel de 955 € HT pour la maintenance et la formation, 80 € HT annuel par poste pour le logiciel du cadastre et 8 595 € HT annuel pour la cession de droit d'utilisation ;
- maîtrise d'œuvre pour rénovation de la chaufferie mairie, à Best Energies, pour 7 800 € HT ;
- aménagement de l'impasse située 139/143 rue des Joncs Marins, à SCREG, pour 34 499,68 € TTC ;
- création de trottoirs rue du Ruisseau Blanc, à SCREG, pour 21 299,99 € TTC ;
- aménagement du sentier des Forêts, à SCREG, pour 22 197,76 € TTC ;
- avenant au marché de travaux de voirie et enfouissement des réseaux rue de Gaillard, lot n°2 enfouissement de réseaux, signé avec SPIE, pour un montant de 278,91€ TTC ramenant le montant du marché de 75 941,57 € TTC à 75 662,67 € TTC ;
- contrat d'entretien et de maintenance des aires de jeux, à Ludoparc, pour 4 025,74 € TTC ;
- avenant au contrat de maintenance pour la pompe à chaleur de la salle polyvalente et du caisson VMC double flux du RAM, à Clim'Elite, pour 1 119,45 € TTC par an.



Séance du 22 mars

Révision du Plan Local d'Urbanisme - Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : débat sur les grandes orientations

Le conseil municipal prend acte du débat d'orientations sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Réalisation d'un Club House au Tennis Club, allée J. Tati : autorisation de signer le permis de construire

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le permis de construire relatif à la construction d'un Club House, allée Jacques Tati.

Création d'une voie publique dans le lotissement SCI "Le Grand Noyer" : dénomination

Le conseil municipal adopte la dénomination "rue de la Grange aux Cercles".

Projet de charte publicité extérieure RN20 - Communauté d'agglomération Europ'Essonne

Le conseil municipal approuve le projet de charte de la publicité extérieure RN20.

Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA) - Participation pour raccordement à l'égout : taux 2011

Le conseil municipal fixe la participation pour raccordement à l'égout perçue par la commune et le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge Aval, telle que définie dans le compte-rendu du conseil municipal. Il autorise le Maire à signer tous les documents (convention, notification, etc.) avec les aménageurs, promoteurs, associations foncières urbaines, lotisseurs ou bénéficiaires d'autorisation de construire, et les conventions avec le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge Aval qui règlera les conditions de reversement de la participation.

Débat d'Orientation Budgétaire

Le conseil municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire "commune et assainissement" dont les grands axes sont précisés dans le document annexé à la délibération.

Séjour organisé par le service Educatif à Lieutadès (15)

Le conseil municipal approuve le projet de séjour "hiver" à Lieutadès pour les 5-8 ans, du 9 au 16 avril 2011 (activités de la ferme, jeux d'eau au centre thermo ludique, balade à la découverte des hommes préhistoriques...) et fixe la participation des familles à 300 €.

Conventions d'objectifs et de financement de prestation de service avec la Caisse d'Allocations Familiales pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la commune : autorisation de signer

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les conventions relatives aux accueils de loisirs sans hébergement maternels, primaires et adolescents de la commune.

Fête de la Science du 8 au 15 octobre 2011 : demande de subvention au Conseil Général

Le conseil municipal approuve le dossier concernant la manifestation prévue du 8 au 15 octobre 2011 dans le cadre de la Fête de la Science sur le thème de la chimie, sollicite auprès du Conseil Général une subvention de 3 371 € et autorise le Maire à signer tout document concernant ce dossier.

Décisions du Maire en application de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décision d'attribuer les marchés suivants :

- travaux d'aménagement des abords, des voies et des réseaux sur le site des Bartelottes, à Initiatives et Projets, 3 336,84 € TTC ;
- mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) pour la construction d'une école et d'un gymnase sur le site des Bartelottes, à C2I Immobilier, pour 11 268,71 € TTC ;
- mission de coordination SSI pour la construction d'une école et d'un gymnase sur le site des Bartelottes, à Dekra, pour 9 204,41 € TTC ;
- aliénation d'un véhicule communal hors d'usage, cédé à M. Achmahou,

pour 300 € TTC ;

- contrat de vacation pour le poste de coordonnateur CISP, à Conseils Educatifs et Expertise Larroque, pour 13 000 € TTC ;
- marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement des abords sur le site des Bartelottes, à Segic Ingénierie, pour 22 580,48 € TTC ;
- mission de contrôle technique pour la construction d'une école et d'un gymnase sur le site des Bartelottes, à Qualiconsult, pour 34 450,16 € TTC ;
- mission d'organisation pilotage et coordination (OPC) pour la construction d'une école et d'un gymnase sur le site des Bartelottes, à Coordination Management, pour 51 850,91 € TTC ;
- travaux d'entretien de la signalisation tricolore et de l'éclairage public, à SPIE, pour 10 784,14 € TTC ;
- extension et réhabilitation de la halle de la Croix Saint Jacques :
 - lot 1 gros œuvre, à Marin, pour 163 327 € TTC ;
 - lot 2 charpente, à Aménager et Bâtir, pour 24 740,43 € TTC ;
 - lot 3 couverture, à UTB, pour 106 910,44 € TTC ;
 - lot 4 cloisons, doublage, faux plafonds, à Sertac, pour 28 158,98 € TTC ;
 - lot 5 menuiseries extérieures aluminium, à Guyon Gustave et fils, pour 40 066 € TTC ;
 - lot 7 carrelage et faïence, à Marin, pour 21 577,04 € TTC ;
 - lot 8 électricité, à Larue, pour 55 752,74 € TTC ;
 - lot 9 plomberie, chauffage, ventilation, à RCE, pour 115 551,48 € TTC ;
 - lot 10 peintures/sols souples, à DG Peinture, pour 11 003,20 € TTC ;
- gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage (avenant n°1), à Adoma, pour 28 699,22 € TTC ;
- mission de contrôle des équipements sportifs, aires de jeux pour enfants et HIC* des sols souples, à Soleus, pour 1 030,95 € TTC.

* Le "Head Injury Criteria", ou "critère de blessure à la tête", s'exprime de 0 à 1000 et représente le niveau de risque en cas de chute.

Séance du 29 mars

Adoption des comptes administratifs 2010

Le conseil municipal donne acte de la présentation faite des comptes administratifs 2010 "Commune et assainissement".

Compte administratif "Commune" - Affectation des résultats de l'exercice 2010

Le conseil municipal prend acte des résultats 2010 du compte administratif de la commune :

- Excédent de clôture : 1 816 649,64 € (section de fonctionnement)
- Déficit de clôture : 1 487 475,28 € (section d'investissement).

Compte Administratif "Assainissement" - Affectation des résultats de l'exercice 2010

Le conseil municipal prend acte des résultats 2010 du compte administratif "Assainissement" :

- Excédent : 35 297,26 € (section d'exploitation)
- Déficit de clôture : 21 838,86 € (section d'investissement).

Compte de gestion 2010 "Commune"

Le conseil municipal adopte le compte de gestion 2010 "Commune" présenté par Mme Mazery-Ouk, trésorière de Palaiseau.

Compte de gestion 2010 "Assainissement"

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le receveur, est conforme aux écritures comptables tenues par la M49 "Assainissement".

Vote des taux d'imposition des 3 taxes directes locales

Le conseil municipal fixe les taux des impôts directs locaux au titre de l'année 2011 comme suit :

Taxe	Taux d'imposition LVDB	Bases d'imposition prévisionnelles (en €)	Produit attendu pour 2011 (en €)
TH	16,83	10 691 000	1 799 295
TFB	23,37	11 099 000	2 593 836
TFNB	95,16	24 500	23 314
Total			4 416 445

Vote du budget primitif 2011 "Commune"

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2010 "Commune".

Section de fonctionnement (dépenses/recettes) : 9 310 081 €
Section d'investissement (dépenses/recettes) : 6 826 744 €

Vote du budget primitif 2010 "Assainissement"

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2010 "Assainissement".

Section de fonctionnement (dépenses/recettes) : 184 768 €
Section d'investissement (dépenses/recettes) : 452 004 €

Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : rénovation de la toiture de l'école des Renondayes

Le conseil municipal autorise le Maire à solliciter auprès du Préfet, une subvention au taux maximum au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour les équipements.

Facturation des prestations périscolaires des enfants urbisylvains scolarisés à l'extérieur de la commune et soumis à une convention de réciprocité

Le conseil municipal adopte le système de facturation pour les enfants scolarisés hors commune.

Organisation par le service Educatif d'un séjour à Aubigny

Le conseil municipal décide d'organiser un séjour "été" pour 16 enfants de 8 à 11 ans, à Aubigny (79), du 16 au 22 juillet 2011 (activité : vie en roulotte), et fixe la participation des familles à 200 € par enfant.

Organisation par le service Educatif d'un séjour aux Longevilles Mont d'Or

Le conseil municipal décide d'organiser un séjour pour 16 enfants de 6 à 11 ans, à Longevilles Mont d'Or (25), du 9 au 16 juillet 2011 (activités : équitation, kayak, VTT, accrobranche...), et fixe la participation des familles à 285 € par enfant.

Vidéosurveillance : lancement d'une étude et demande de subvention

Le conseil municipal approuve le projet de développement et de modernisation du dispositif de vidéosurveillance estimé à 100 000 €, et autorise le Maire à solliciter des partenaires financeurs et subventions.

Elections cantonales

Jérôme Cauet (PS)

La Ville du Bois	Canton
43,06 %	53 %

François Pelletant (DVD)

La Ville du Bois	Canton
59,94 %	47 %

Le 27 mars dernier, Jérôme Cauet a été élu conseiller général sur le canton de Montlhéry. Les résultats : L'abstention très importante (65,41 % au second tour à La Ville du Bois !) est en partie expliquée par le rôle méconnu du Conseil Général. Cette institution, pourtant, intervient dans notre quotidien.

Le Conseil Général gère notamment :

- l'action sociale en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance, de la famille et des personnes en difficulté ;
- la construction et l'entretien des routes départementales ;
- la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges publics, et également l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique dans ces collèges ;
- l'aide au développement économique.

La mobilité douce gagne du terrain...



Dans le cadre de sa compétence transport, Europ'Essonne souhaite créer des itinéraires continus, confortables et sécurisés pour les marcheurs, cyclistes et personnes en fauteuil roulant. L'objectif est de multiplier ces modes de déplacement dits "doux", car non motorisés, et ainsi faire évoluer les comportements.

La communauté d'agglomération étudie en ce moment le projet d'aménagements de liaisons douces (bandes cyclables, pistes cyclables, zone 30, voies vertes), de stationnement pour vélos, de signalisation... pour les prochaines années. Pour ce faire, elle compte sur la participation des habitants. Elle invite donc les Urbisylvains :

- à une exposition grand public, simple et pédagogique, qui se tiendra prochainement en mairie, pour leur permettre de mieux connaître le projet et d'en devenir acteur ; un cahier de concertation sera disposé afin de recueillir les avis ;
- à répondre au questionnaire "mobilité/déplacements à pied et à vélo", disponible sur www.lavilledubois.fr (Intercommunalité > Europ'Essonne > Les réalisations), qui doit être déposé ou envoyé directement à la mairie (place du Général de Gaulle, 91620 La Ville du Bois).

En tant qu'acteur du territoire, Europ'Essonne a besoin de chacun et attend les contributions !



Née en janvier 2007, Europ'Essonne est une communauté d'agglomération qui regroupe 10 communes : Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, La Ville du Bois, Longjumeau, Massy, Morangis, Saule-les-Chartreux et Villebon-sur-Yvette.

Europ'Essonne s'étend sur 55 km² et compte 130 000 habitants (INSEE 2009) dont 25% ont moins de 20 ans. Elle a pour compétences, entre autres, le développement économique, l'aménagement de l'espace, l'équilibre social de l'habitat, les transports, l'emploi...

Pour en savoir plus : www.lavilledubois.fr (Mairie > Syndicats intercommunaux) ou www.europessonne.fr

Europ'Essonne

30 avenue Carnot

91300 Massy

Tél. : 01 803 802 32

Courriel : contact@europessonne.fr

Coup de pouce à la recherche d'emploi

Le CCAS assure un point emploi, sur rendez-vous, le vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 23 rue du Grand Noyer.

Il met à la disposition des demandeurs d'emploi des moyens techniques et humains pour aider à la recherche. Une personne accueille et informe le demandeur d'emploi et, si besoin, lui apporte son concours pour la rédaction de courrier et CV ou la recherche Internet. Un poste informatique avec accès Internet, ainsi qu'un fax, sont mis à disposition.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le Point Emploi qui se tient au CCAS est une compétence d'Europ'Essonne.

Renseignements : CCAS, 01 69 63 32 74

Rendez-vous avec l'Histoire

Dans le cadre des journées du patrimoine, Europ'Essonne organise une randonnée le dimanche 18 septembre, sur tout le territoire, La Ville du Bois comprise. Un parcours pédestre vous ouvrira les portes des monuments, des églises, des théâtres, des châteaux, mais aussi des demeures privées classées, ou inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Rejoignez-nous ! Vous êtes un particulier ou une association, vous possédez un bien architectural de qualité ou singulier, vous pensez que cette curiosité mérite d'être mise en valeur et partagée ? Alors n'attendez plus, faites-vous connaître auprès de votre mairie.

Vous avez un intérêt pour l'histoire des lieux et des arts ? N'hésitez pas, devenez acteur de ces journées en participant à la création du circuit pédestre.

Marcheur, randonneur, vous souhaitez encadrer le parcours ? Faire vivre, avec nous, ces journées du patrimoine ? N'attendez plus : contactez nous !

**Contact : service Culturel, 01 64 49 55 40
ou culture.sport@lavedubois.fr**



L'éco geste du mois



Réduire sa consommation d'énergie permet de limiter la pollution, d'utiliser moins de matières premières et d'économiser de l'argent.

Pour réduire l'énergie dépensée par votre réfrigérateur :

- ne laissez pas la porte ouverte trop longtemps
- attendez que vos plats refroidissent : si vous introduisez un plat chaud dans votre réfrigérateur, il va consommer plus pour atteindre la bonne température
- éloignez le réfrigérateur des sources de chaleurs comme la gazinière ou le radiateur
- vérifiez les joints : des joints usés laissent le froid s'échapper
- dégivrez régulièrement : ½ cm de givre c'est 30% de consommation supplémentaire ; tous les 6 mois, un nettoyage et un dégivrage s'imposent
- réglez la température intérieure : 4° est la température recommandée, plus froid votre réfrigérateur consommera plus et vos aliments ne seront pas mieux conservés

Avec les bons gestes, vous pouvez économiser 130 euros par an.

Ateliers thématiques ouverts à tous

L'isolation thermique des logements : bien rénover pour moins consommer

A Ballainvilliers (château de Ballainvilliers, salle la Chapelle), jeudi 26 mai à 20h.

Mieux acheter et consommer : c'est possible ? comment ?

A Champlan, lors de la Fête Champêtre, dimanche 12 juin.

Energie solaire : les solutions chauffage et eau chaude sanitaire

A Saulx-les-Chartreux (salle Boris Vian), jeudi 16 juin à 20h.

Des conseils "énergie" gratuits

La prochaine permanence "info-énergie" aura lieu à La Ville du Bois (en mairie) le mercredi 18 mai, de 8h30 à 12h (uniquement sur rendez-vous).

Renseignements et rendez-vous : 01 69 56 50 33

Plan Local d'Urbanisme

L'exposition sur le Plan Local d'Urbanisme est toujours installée dans les accueils de la mairie et des services Techniques. Chaque Urbisylvain peut venir la consulter et consigner par écrit son avis, ses remarques, ses requêtes. La municipalité procèdera à l'approbation du PLU en fin d'année.

Renseignements : service Urbanisme, 01 64 49 56 80

Démolition symbolique



Le réaménagement de la RN 20 et de ses abords donnera lieu à des démolitions de propriétés vétustes ou mal situées. Première d'entre elles, le 41 avenue de la Division Leclerc.

Maison bourgeoise, elle a été détruite car elle ne répondait plus aux normes de réaménagement de sécurité et d'accessibilité pour y réaliser des logements. Un nouveau projet va voir le jour, qui permettra de réaliser sur l'ensemble du foncier environ 100 logements, en 2 tranches - dont une partie de logements aidés -, des commerces en pied d'immeubles, 10 logements pour personnes âgées et une crèche d'une dizaine de places.

Les bureaux situés juste derrière viennent également d'être rasés.

Une nouvelle salle à la halle

Début mai, débuteront les travaux de la salle multifonctions, à la ferme de la Croix Saint Jacques. Six mois devraient être nécessaires, pour une livraison à la fin de l'année. En premier, des clôtures vont être installées pour isoler le chantier des accueils de loisirs. Ensuite, certaines parties vont être démolies (dallage, cheminée, tuiles...) pour permettre la construction de la nouvelle salle, avec élévation en briques. Puis, viendront la charpente, une partie en zinc, les fenêtres et les aménagements intérieurs (lire le dossier).

La ville accessible aux handicapés

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances impose aux collectivités territoriales de rendre leur voirie et leurs bâtiments publics accessibles à tous, y compris aux fauteuils roulants. Les travaux doivent être réalisés au plus tard en 2015. Le diagnostic des bâtiments publics a été rendu, celui de la voirie est en cours. Une opération de sensibilisation, pour tous les publics, qu'ils soient habitants ou commerçants, sera proposée dans les prochains mois.

Quelques travaux au stade

Au stade, route de Nozay, les sportifs profiteront d'ici la fin de l'été d'une buvette flambant neuve. Elle sera ré-isolée et remise aux normes.

Enfin l'arrêt des "Joncs Marins" sécurisé !

C'est en bonne voie : l'arrêt de bus des "Joncs Marins" de la RN 20 va être sécurisé, pour la rentrée de septembre ! Ces travaux, réclamés depuis des années par La Ville du Bois et Ballainvilliers, seront réalisés par le Conseil Général en juillet et août. Ils porteront sur l'installation d'un feu tricolore déclenché par les piétons, qui pourront en toute sécurité traverser la RN 20, sur un passage sécurisé, en deux temps. Les deux arrêts de bus seront légèrement décalés vers le nord, plus proches de Truffaut. Budget prévisionnel : 300 000 €.





Travaux d'abattage à la "Turaude"



Ne vous étonnez pas, au long de vos promenades dans le bois de la Turaude, d'apercevoir des bûcherons à l'œuvre. Pour la sécurité du promeneur, l'ONF (Office National des Forêts) abat les arbres dangereux, le plus souvent morts. Pour répondre à une question récurrente, pour ces opérations sous contrat, le bois est récupéré par le sous-traitant conformément à la convention signée. Il ne peut donc être redistribué à la population.

Cet abattage est la première phase de rajeunissement de cet espace boisé. Le repeuplement va suivre avec l'implication du chantier d'insertion IDEMU (Institut De l'Ecologie en Milieu Urbain). Ceci se fera dans quelques mois, à la saison propice (automne/hiver). Le rajeunissement des espaces boisés s'étalera sur plusieurs années en raison du coût. Il sera même permanent, la forêt en tant qu'espace vivant nécessitant un travail attentionné et continu, pour offrir ces espaces au promeneur dans de bonnes conditions d'accès et de sécurité.

Réussite pour "Essonne verte" 2011

Pour cette opération annuelle devenue un classique, le Conseil Général de l'Essonne a mis à disposition de la commune des sacs en plastique et des gants pour équiper les volontaires, ainsi que deux bennes destinées à recevoir les déchets collectés dans les bois. Rappelons qu'il s'agissait de nettoyer les espaces boisés de la commune, en ramassant des débris tels que canettes, plastiques et objets de toutes sortes.

Près d'une centaine d'Urbisylvains se sont retrouvés pour cette tâche où la bonne humeur était de mise... et le soleil au rendez-vous. Signalons la forte participation des jeunes du collège Louise Weiss et des enfants des écoles Ambroise Paré et Notre Dame, qui n'ont pas ménagé leur peine pour rendre nos espaces sensibles plus agréables au promeneur.

Comme le veut la tradition, un buffet campagnard a clos la matinée. Les échanges ont été animés et intéressants, et les enfants n'ont pas été de reste pour raconter leur

exploits. Soyons complets en signalant que la Jardinerie Truffaut de La Ville du Bois a participé à l'opération en offrant des friandises et des stylos à nos écolos en herbe. Ces derniers, du plus petit au plus grand, ont vu leurs efforts récompensés par la remise du diplôme de "Jeune Eco-citoyen" du Conseil Général.



Gestion des déchets

Les Urbisylvains vont prochainement recevoir dans leur boîte aux lettres un courrier de la CITEC Environnement les informant du démarrage de la distribution des nouveaux conteneurs. S'ils sont absents, ils recevront un avis de passage qui indiquera la date d'un second passage, ainsi qu'un numéro vert auprès duquel ils pourront éventuellement prendre rendez-vous.

Renseignements : 09 67 00 49 92 ou sirm91@laposte.net

Erratum

Contrairement à ce que nous annoncions dans la "petite Feuille du Bois" d'avril dernier, à partir du 6 juin, la collecte des déchets végétaux aura lieu tous les lundis (non pas tous les 1^{ers} lundis du mois).

Jusque là, les déchets verts sont ramassés, comme habituellement, tous les mardis.



Séjours et accueils de l'été

Les séjours

- **Saint Bazille du Putois (34)**, du 7 au 16 juillet, pour les 8-11 ans. 16 places. Voyage en train. Multi-activités : kayak, balade en âne, baignade, initiation plongée... Prix indicatif : 280 € par enfant.



- **Longevilles Mont d'Or (25)**, du 9 au 16 juillet, pour les 6-11 ans. 16 places. Voyage en autocar. Multi-activités : équitation, kayak, vélo et accrobranche. Prix : 285 € par enfant.

- **Aubigny (79)**, du 16 au 22 juillet, pour les 8-11 ans. 16 places. Voyage en autocar. Itinérant en "roulotte" avec de nombreuses étapes. Prix : 200 € par enfant.

Pour s'inscrire, présenter un certificat médical d'aptitudes aux activités sportives. Les séjours sont payables en trois fois.
Inscriptions : service Educatif, 11 rue du Grand Noyer, 01 64 49 59 45

Accueil de loisirs

En raison des forts effectifs attendus début juillet, l'accueil de loisirs des Renondaines restera ouvert du 4 au 8 juillet 2011 et accueillera les enfants de cette école. Les enfants seront regroupés à la ferme de la Croix Saint Jacques à partir du lundi 11 juillet. Il n'y aura pas d'accueil de loisirs le vendredi 15 juillet (pont du 14 Juillet).

Les familles doivent remettre leur coupon de préinscription au service Educatif, au plus tard le 6 juin. Tout coupon arrivant après cette date sera étudié selon les disponibilités.

Inscriptions : service Educatif, 11 rue du Grand Noyer, 01 64 49 59 45

Pont de l'Ascension

Rappel :

Le vendredi 3 juin 2011, les écoles publiques et accueils de loisirs seront fermés en raison du pont de l'Ascension accordé par l'Education Nationale.

Fêtes des écoles



Les écoles fêteront la fin de l'année en plusieurs étapes. "Les Renondaines" ouvrira le bal le samedi 28 mai après-midi, avec un spectacle, une kermesse et de quoi grignoter. Les maternels de Marie Curie organiseront leurs kermesse et spectacle le samedi 25 juin, le matin.

L'école Ambroise Paré donnera rendez-vous aux familles à plusieurs reprises dans le courant du mois de juin, pour des soirées-spectacles. Point d'orgue le samedi 25 juin : un spectacle le matin, puis une kermesse ouverte à toutes les écoles publiques l'après-midi.

Les bénévoles sont toujours les bienvenus pour organiser la kermesse et, surtout, pour tenir les stands !

Prochaine année scolaire

La rentrée scolaire des élèves du 1^{er} degré, dans les écoles publiques, aura lieu le lundi 5 septembre au matin.

Les réinscriptions (obligatoires) aux dispositifs périscolaires, c'est-à-dire à la cantine, à l'accueil de loisirs et à l'étude, auront lieu du lundi 29 août au mardi 27 septembre, au service Educatif.

Comme chaque année, les familles recevront un courrier courant juin, qui rappellera :

- les ouvertures complémentaires du service Educatif,
- les documents à présenter pour actualiser les informations sur les enfants,
- les documents pour établir le quotient familial 2011-2012 (avis d'imposition sur les revenus 2010 et attestation annuelle des prestations CAF 2010 (contacter la Caf au 0 810 25 91 10),
- les documents pour établir la carte des transports scolaires.

Renseignements : service Educatif, 01 64 49 59 45



Découvrir l'accueil de loisirs

Pour préparer les jeunes enfants à l'accueil de loisirs et aux activités périscolaires, le service Petite enfance et le service Educatif organisent deux sessions de découverte :

- mardi 14 mai, de 10h à 11h30, à l'accueil du centre ville (chemin des Berges) ;
- mercredi 8 juin, de 10h à 11h30, aux Renondaines (sous réserve du nombre de participants, nous contacter).

Ces rendez-vous sont ouverts à tous les enfants de la ville. Les animateurs leur proposeront des ateliers ludiques.

Renseignements : 01 64 49 59 45

Journée petite enfance

Les tout-petits, les familles et les professionnels de la ville se retrouveront le samedi 14 mai, lors de la journée consacrée à la petite enfance. De nombreuses animations sont programmées (lire la plaquette en pages centrales). Il reste des emplacements au baby-puces !

Contact : 01 64 49 59 45



Les permanences sociales de mai

- Permanences sans rendez-vous de MediaVipp 91, association départementale d'**aide aux victimes**, le jeudi 12 mai, de 14h à 17h, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Renseignements : 01 60 78 84 20.
- Permanences sans rendez-vous du CIDFF, Centre d'Information sur les **Droits des Femmes** et des Familles les mardis 17 mai et 7 juin, de 13h30 à 16h30, au CCAS (23 rue du Grand Noyer, La Ville du Bois). Tél. : 06 62 50 35 76.
- Une **assistante sociale** reçoit au CCAS, sur rendez-vous, le mardi matin et le jeudi matin. Pour prendre rendez-vous : 01 69 79 93 35.
- Une **conseillère en insertion** (RMI) reçoit également au CCAS, sur rendez-vous, le vendredi. Tél. : 01 69 79 93 35.
- Le camion **PMI** (Protection Maternelle et Infantile) tient des permanences le 2^e et le 4^e vendredi du mois (consultation médecin), le 1^{er} et le 3^e mardi du mois (pesées et conseils), sur le parking de l'Escale. Tél. : 06 80 72 81 94.
- L'association de **prévention des jeunes** Inter'Val accueille, soutient, écoute les jeunes de 12 à 25 ans sur les questions de scolarité, d'emploi et de santé. Tél. : 01 64 49 00 76.
- Un **avocat** reçoit gratuitement, sur rendez-vous, à la Maison de l'Avocat à Evry. Tél. : 01 60 77 11 88.
- La chambre des **notaires** de l'Essonne propose des consultations gratuites à Evry, sur rendez-vous, les mardis 17 mai et 7 juin, de 9h à 12h. Tél. : 01 60 78 01 27.

Les rendez-vous de mai

Le "biblio-bébé"

Matinée réservée aux 3 mois-3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.

A la bibliothèque, le vendredi 20 mai, de 10h à 11h.

Sans réservation.

Permanences du camion PMI "Le balladin"

Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges) :

- consultations avec le médecin, les vendredis 13 et 27 mai, toute la journée ;
- consultations "pesée et conseils", les mardis 17 mai, de 9h15 à 12h30, et mardi 7 juin, exceptionnellement l'après-midi .

Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Programme "1, 2, 3 Soleil"

L'accueil parents-enfants est un espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Prochaines séances les vendredis 13 (lecture), 20 (peinture) et 27 mai (jeux libres), de 8h45 à 11h. Sans réservation.

L'allaitement maternel

La Leche League VaLLL d'Orge invite les jeunes parents à une réunion d'information et de soutien sur l'allaitement maternel, mardi 17 mai, à 10h, à Villemoisson (Manoir du Vieux Logis, rue du Vieux Logis).

Renseignements : 01 78 55 00 79 ou www.lllfrance.org



L'équipe au grand complet

La police municipale de La Ville du Bois est enfin au grand complet, depuis l'arrivée le 14 mars d'un nouvel agent, ancienne gendarme. L'équipe est désormais composée de 4 policiers municipaux et d'un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique).

Sécurité routière dans les écoles

Neuf classes des écoles de la ville, du CP au CE2, participeront courant mai à une opération de sécurité routière, organisée par la police municipale. Les enfants apprendront à être de bons piétons, à acquérir les bons réflexes.

Opération tranquillité vacances

Tout au long de l'année, à partir de 7 jours d'absence, les Urbisylvains peuvent solliciter la police municipale pour assurer une surveillance de leur habitation, qui effectuera régulièrement des passages au domicile.

Avant tout départ en vacances, il est impératif de remplir une fiche, téléchargeable sur le site internet de la ville www.lavilledubois.fr (cadre de vie > sécurité > surveillance du logement) ou disponible au poste de police municipale (15 rue du Grand Noyer) et de l'adresser au poste de police.

Renseignements : police municipale, 01 64 49 55 60



Sports

Balle aux prisonniers



Le service des Sports organise un tournoi de balle aux prisonniers le dimanche 8 mai après-midi. Adultes, jeunes et enfants à partir de 6 ans sont invités à y participer. Inscriptions sur place et formation des équipes entre 14h et 15h. Participation gratuite.

Un cadeau sera remis aux équipiers qui s'inscriront avant le 7 mai.

Renseignements : service des Sports, 01 64 49 55 40

Les "Foulées"

"Les Foulées" se dérouleront à La Ville du Bois le dimanche 15 mai, sur un nouveau parcours de 10 km, dans la campagne et dans les bois. Le départ aura lieu devant les tennis, allée Jacques Tati.

Les inscriptions sont possibles par courrier (Syndicat d'Initiative, 4 Grande Rue, 91620 La Ville du Bois), par internet sur www.topchrono.biz ou sur place le jour même (entre 8h30 et 9h30).

Pour les inscriptions effectuées avant le 13 mai, la participation est fixée à 6 € (7 € le jour même). Se munir d'une photocopie de licence d'athlétisme ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

Renseignements : Syndicat d'Initiative, 01 69 01 19 33





Fête des voisins

La mairie de La Ville du Bois, le Micado et l'association Inter'val vous invitent à participer à la troisième édition du "Pique nique géant", dans la cadre de la Fête des Voisins. Vendredi 27 mai 2011, venez nombreux sur la place Beau-lieu à partir de 18h (jusqu'à 22h).

Pour participer, il vous suffit d'apporter de quoi vous restaurer, deux barbecues seront à votre disposition pour faire cuire vos aliments et des grillades vous seront proposées. N'oubliez pas vos ballons, raquettes de badminton et autres jeux d'extérieurs... ainsi que votre bonne humeur ! De nombreuses animations vous attendent sur place pour petits et grands.

Renseignements : service Culturel, 01 64 49 55 40 ou culture.sport@lavilledubois.fr



La plume de Dominic

Il en est à son premier roman, mais le succès l'encourage déjà à écrire la suite. Dominique Bédart, de son nom d'écrivain... Dominic Bédart, habite à nos portes (Longpont-sur-Orge). L'ISC l'a sollicité pour faire passer le message auprès des jeunes que la lecture, ce n'est pas qu'un devoir, c'est aussi – et surtout ! – un plaisir. Il compare le livre à une voie de chemin de fer : on est guidé mais il y a beaucoup de liberté autour !

"J'ai fait énormément de jeux de rôles, beaucoup lu d'héroïc fantasy (Bilbo le Hobbit, le Seigneur des Anneaux...) et toujours écrit. Mon épouse et moi ayant pris beaucoup de plaisir à raconter des histoires à nos enfants, je me suis décidé en 2006 à essayer d'aller jusqu'au bout d'un livre", raconte Dominique pour expliquer l'origine de son initiative. Un an d'écriture, 3 ans de relectures et de corrections, ont abouti à la publication en février 2010 de son livre, par "Les Portes du Soleil".

"Le doigt d'Uthar" raconte la quête d'un nain qui cherche

Au-revoir Roxanne !



"J'ai beaucoup appris de tout le monde, et si j'ai pu apporter de l'eau au moulin, j'en suis heureuse". C'est par ces mots humbles et tout en douceur, comme le personnage, que Roxanne Geffrey part en retraite, après 34 années de bons et loyaux services - dont 28 à la bibliothèque.

Dès son entrée au milieu des livres en 1983, Roxanne suit des formations financées par la commune : pendant de longs mois, elle fréquente un atelier écriture et apprend, au sein de l'association Acces, qui lutte contre l'exclusion, à intéresser les tout-petits à la lecture. Responsable du secteur jeunesse à partir de 2001, ce qui l'intéressait avant tout, c'était le travail en partenariat avec les écoles, la petite enfance, les ados. Elle espère que son travail sera poursuivi, auprès de tous, car "tout le monde a droit à sa petite histoire".

Merci Roxanne pour toutes ces années passées à La Ville du Bois, pour ta générosité, pour ton dévouement !

Soirée conte pour adultes (rappel)

Ne ratez pas la soirée exceptionnelle, pour découvrir l'autisme, le vendredi 13 mai (lire "la petite Feuille du Bois" d'avril) à 20h ! Sur réservation, entrée gratuite.

Renseignements : bibliothèque, 01 64 49 59 41



à venger sa famille et le village entier, massacrés lors d'un raid troll. Où il est donc question de trolls, d'orques, de draconides et autres elfes. Ecrit en français, non traduit comme beaucoup d'autres livres du genre, l'ouvrage est destiné à tous les lecteurs, dès 11-12 ans. En vente dans de nombreuses librairies – dont Télémaque à Montlhéry –, son livre "Coup de cœur" à la Fnac a reçu un accueil enthousiaste des lecteurs et des spécialistes ! Ingénieur dans une société de nouvelles technologies, Dominique Bédart conserve son activité lucrative et écrit le soir, le week-end et pendant les vacances. Son objectif : terminer le 2^e tome pour Noël. Un cadeau très attendu de ses lecteurs.

Pour en savoir plus : www.le-cycle-du-pourfendeur.fr

Soirée franco-portugaise

Une soirée spéciale "Paradinha Nova", avec repas et groupe folklorique, est organisée par l'amicale franco-portugaise. Les amateurs de culture portugaise se retrouveront samedi 28 mai, à l'Escale, à partir de 20h. Sur réservation, participation demandée pour le repas.

Renseignements : 06 07 74 58 50



Deux pièces de "la Scène des Bois"

Deux pièces de théâtre jouées par "la Scène des Bois" raviront les spectateurs le samedi 28 mai, à l'Escale !

- La troupe des adultes présentera **"Ma cousine est un chic type"**, à 20h30. Cette pièce drôle et pleine de rebondissements met en scène un maire et sa famille en pleine période électorale. La femme du maire reçoit un télégramme lui annonçant l'arrivée de son frère qu'elle n'a plus vu depuis des années. Mais le frère a bien changé... Ecrite par Gérard Pinter, la pièce a été jouée à Paris au théâtre Fontaine. Billetterie sur place : 3 €.

- **"Eloge de la connerie ordinaire"**, par la troupe des ados, suivra à 15h. Ce spectacle est composé d'extraits de la pièce "Théâtre sans animaux" de Jean-Michel Ribes (le Stylo Bille, Bravo, le Musée, Cocon), et d'extraits de "Les Parents" de Laroque et Palmade et "Les vacances" de Chevallier et Laspales. Des instants de rire intense ! Billetterie sur place : 3 €.

Renseignements : M. Philippot, 06 12 22 29 89

Journée de la Diversité

C'est la fête à La Ville du Bois pour les petits et les grands ! Le dimanche 22 mai, de 10h à 18h, à l'Escale, participez à cet événement organisé par Mozaïq, une association pour le partage et la célébration des différentes cultures de notre commune. Nous vous proposons :

Spectacles

Danse : Vietnam, Bulgarie, Mali, Sénégal, Portugal

Musique : Haïti, chansons françaises, jazz Manouche

Sport : démonstration de karaté (Karaté Club de la Ville du Bois)

Théâtre : saynètes (La Scène des Bois)

Contes : Burkina Faso

Ateliers

Danse Flamenco

Danse USA Country

Calligraphie chinoise

Tatouage au henné



Stands

Invitation au voyage dans différentes régions du monde : famille, culture, cuisine, folklore (France métropolitaine et d'Outre-Mer, Asie, Maghreb, Europe, Afrique subsaharienne)

Dégustation / cuisines du monde entier

Participez, si vous le voulez, en apportant un plat typique de votre région !

Jeux et autres surprises vous attendent. Venez nombreux et amenez toute la famille !!!

Renseignements : 06 88 38 00 08 ou
<http://association-mozaiq.blogspot.com>

Randonnées

"Renaissance & Culture" vous propose chaque mois des randonnées pédestres en petits groupes, dans une ambiance conviviale, et menées par des randonneurs confirmés qui vous feront partager leur passion de la marche. Prochaines dates : dimanches 8 et 22 mai en journée entière, 2 boucles de 10 km chacune, ou en demi-journée le matin.

Contact : 01 64 49 06 02

Encore des places pour Tirschenreuth

En 2011, la ville fête les 10 ans du jumelage de Tirschenreuth, en Allemagne. L'association Ecri met tout en œuvre pour faire de cet événement un moment inoubliable. Deux rencontres vont avoir lieu, à ne pas manquer.

- Du jeudi 2 au dimanche 5 juin, séjour en terre bavaroise. Il reste encore quelques places dans l'autocar (35 € par personne). Les participants seront hébergés chez l'habitant.
- Les 3 et 4 septembre, les Allemands nous rendront visite. Ils seront également hébergés chez l'habitant ; tout Urbisylvain intéressé pour accueillir 1 ou 2 personnes est invité à se manifester.

La boîte aux lettres de l'Ecri est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Contact : Philippe Trouvat, 06 60 77 68 88

Avis aux passionnés

C'est l'année des passionnés de La Ville du Bois !

La Troupe des Roussettes prépare pour novembre 2011 son 7^e Salon des Passionnés. Celui-ci se déroulera les samedi 19 et dimanche 20 novembre. Il a pour ambition de réunir les passionnés du "village"... collectionneurs, modélistes, généalogie, origami, histoire, broderie, artistes etc. L'ambiance est garantie et, tous les deux ans, c'est une rencontre que les uns et les autres attendent avec impatience. Déjà, une trentaine de passionnés ont répondu présents. Ceux qui vivent leur passion sont invités à venir la partager pendant ces deux jours. Et ceux qui "démarront" seront les bienvenus, ce sera l'occasion pour eux d'expliquer comment le virus les a "piqués" !

Contact : brigillot@wanadoo.fr ou patrick.heilmann@orange.fr



Champions !



Les 17^{es} championnats de France d'hiver de natation se sont déroulés à Dunkerque du 10 au 13 mars 2011. L'Exocet Master club de La Ville du Bois était représenté par 12 nageurs et nageuses.

L'équipe a remporté 13 médailles, dont 6 titres de champion de France lors de ces épreuves. Les titres sont à mettre à l'actif de Bernard Proux dans les épreuves de dos, Robert Laurent aux 50 et 100 mètres nage libre et Janusz Sobiepanek au 50 mètres papillon.

A cette occasion, ce ne sont pas moins de 10 records de l'Essonne qui sont améliorés par nos nageurs !

Contact : exocetmaster@yahoo.fr

Festival "Ensemble, autrement capable"

C'est reparti pour une seconde édition en 2011 ! Voila déjà un an, l'Association des Paralysés de France lançait la première édition du festival "Ensemble, autrement capable". Au vue du succès rencontré, l'APF a décidé de renouveler l'aventure en 2011. Une cinquantaine de partenaires, des artistes valides ou en situation de handicap physique, mental ou visuel, participeront à l'animation de la vingtaine d'événements programmés...

Des rencontres vont avoir lieu un peu partout en Essonne. A proximité :

- Mercredi 11 mai, de 18h à 23h, à Evry : soirée d'ouverture mêlant spectacle de percussions, concerts de rock, Human Beatbox... ;
- Vendredi 13 mai, de 9h à 17h30, à Gif-sur-Yvette : colloque sur le thème "Parentalité et inclusion sociale" ;
- Samedi 28 mai, à partir de 18h, à Saint-Germain-Lès-Arpajon : défilé de mode handi/valide accompagné de concerts et démonstration de danse (break-dance et zomba).

Pour en savoir plus ou pour connaître les événements de juin, contactez ensemble.ac@apf91.org <http://ensemble-autrementcapable.blogs.apf.asso.fr>



Sac ados

Le Conseil général de l'Essonne met en place, pour sa 13^e édition, l'opération Sac ados. Elle s'adresse aux jeunes Essonnais souhaitant mettre en œuvre un projet de vacances autonomes, seuls ou en groupe, entre la mi-juin et la fin du mois de septembre.

Pour mettre en place cette opération, le Micado accompagne le montage du projet. Si le projet est sélectionné, les équipiers recevront un sac comportant 110 € en chèques vacances, 40 € en chèques alimentation, une assurance assistance et rapatriement, et un kit vacances (préservatifs, tickets téléphones, cartes routières, kit sécurité voiture ou une carte d'adhésion à la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse ou un chèque lire...).

Renseignements : Micado, 01 69 63 34 12

Prévention Sida au collège

180 jeunes de 3^e du collège de Nozay ont bénéficié d'une information sur le Virus de l'Immunodéficience Humaine, plus connu sous le sigle VIH. Qu'est-ce que le VIH ? Comment vivre avec le virus ? Comment vivre avec et accompagner les personnes atteintes de ce virus ?

Cette opération de prévention a été organisée par les associations de prévention Olympio et Inter'Val, le CCAS et le Micado, les mardi 22 et mercredi 23 mars derniers.

Séjour d'été du Micado



Le Micado organise pour 7 jeunes de 11 à 17 ans, un voyage à Annecy, du 2 au 9 juillet 2011. Ils seront hébergés dans deux chalets du camping municipal, bien situés près

du lac d'Annecy et de la vieille ville. Séjour sensations avec de nombreuses activités : canyoning, parapente, ski nautique, plongée sous-marine, escalade dans les arbres.

Toutes ces activités seront encadrées par des animateurs diplômés, comme l'impose la législation française. Les jeunes devront fournir des certificats médicaux spécifiques pour pouvoir les pratiquer. Chaque famille devra verser 304,43 € par enfant. Les jeunes qui ne sont pas partis à Pâques seront prioritaires.

Séjour Center Parc

Six filles et six garçons sont partis du 11 au 15 avril à Center Parc, pour pratiquer des activités de loisirs. Le voyage a pu être organisé grâce au partenariat avec Inter'Val, qui a mis une éducatrice à la disposition de l'équipe d'animateurs.



Informations générales

Coiffure à domicile



Elle vient de s'installer à La Ville du Bois : Céline coiffe à domicile les adultes et les enfants et réalise tout type de prestations.

**Renseignements :
Cely Coiffure
06 64 74 25 72**

La ville équipée de défibrillateurs

Quatre défibrillateurs entièrement automatiques ont été acquis par la commune. Deux ont été installés à l'accueil de la mairie et à l'Escale. Les deux autres devraient prochainement trouver place au petit gymnase et au stade. Leur emplacement dans les bâtiments publics est indiqué par un petit panneau vert.

Permettant une intervention dans de brefs délais et très simples d'utilisation, ils ont pour objectif de sauver des personnes victimes d'un arrêt cardio-respiratoire présentant une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte. Il suffit de suivre les instructions vocales ; l'appareil fait lui-même le diagnostic et provoque, si nécessaire, le choc électrique salvateur.





Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

UCVB

Pour que chacun y trouve son compte

Il n'était plus concevable de laisser le champ libre à l'affichage publicitaire dont la prolifération anarchique était devenue non seulement source de pollution visuelle mais aussi contre productive pour le consommateur.

Sur plus d'un an, de nombreuses heures de réflexion en interne et 3 réunions du groupe de travail constituées des publicitaires, des administrations d'Etat concernées et des élus de La ville du Bois, ont été nécessaires pour concilier les différents points de vue.

Il en est résulté un document, le RLP (Règlement Local de la Publicité extérieure), destiné à remplacer le précédent, datant de 1994, bien trop permissif au regard des exigences d'aujourd'hui en terme de cadre de vie.

Ce RLP prendra effet cette année, au terme des délais légaux et de son approbation en conseil municipal. La philosophie qui l'anime s'inscrit pleinement dans la volonté affichée à la fois par le Grenelle de l'Environnement et par les recommandations de la Charte Publicité RN20, actuellement en phase de rédaction finale, qui ont pour objectif de réduire l'impact visuel des dispositifs publicitaires d'au moins 90%.

Ainsi, chacun d'entre nous pourra se réapproprier l'espace de vie qui lui a échappé ces dernières années, tout particulièrement dans le secteur de la RN20, objet d'une réhabilitation programmée.

Bien amicalement. *Monique VINOLES, Maire Adjointe Cadre de Vie*



Vivre Autrement

Nous vous faisons part de notre tristesse car une de 'nos plumes', Michèle Chamdru, nous a quittés.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour le 'blanc régulier' de notre espace communication et nous nous engageons à vous tenir informé de notre travail d'élus de gauche au sein de la municipalité.

Ethique, Responsabilité, Efficacité sont toujours les valeurs sur lesquelles repose notre engagement. Elus de l'opposition, nous ne pouvons que suggérer, argumenter et s'opposer à un certain nombre de décisions révélatrices de choix politiques opposés aux nôtres. Lors du vote du budget communal, nous n'avons pas voté contre mais nous nous sommes abstenus. En effet, un certain nombre de choix retenus sont ceux que nous avons proposés en 2008 lors de notre campagne électorale. En revanche, nous constatons, malgré l'augmentation des impôts liée à l'évolution des bases, une stagnation du niveau d'auto financement. Cela se traduit par un recours systématique à l'emprunt pour financer les nouveaux investissements alors que ceux-ci ne sont pas tous d'une urgence immédiate comme par exemple, la remise aux normes du système de vidéo surveillance pour environ 100 000 euros. De surcroît, nous ne pouvons cautionner certains niveaux d'investissement : plus de 900 000 euros pour la voirie et seulement 31 000 euros pour la culture et la jeunesse.

Vous pouvez nous rejoindre et nous attendons vos remarques et commentaires dans nos casiers en mairie.

Véronique Pujol Micheline Gesbert Patrick Guymard

Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB n'a pas souhaité utiliser son espace de communication.

Balle aux prisonniers

Stade

Dimanche 8 mai

Victoire de 1945

Place du Général de Gaulle

Dimanche 8 mai, à 11h45

Soirée conte pour adultes

Bibliothèque

Vendredi 13 mai, 20h

Journée petite enfance

Escale

Samedi 14 mai

Foulées

Nord de la ville

Dimanche 15 mai

Permanence conseiller info-énergie

En mairie

Mercredi 18 mai, de 8h30 à 12h

Fête des voisins

Place Beaulieu

Vendredi 27 mai

Voyage à Tirschenreuth

Du 2 au 5 juin

Pour rencontrer les élus

- Les élus de la mairie vous reçoivent sur rendez-vous. Contacter le secrétariat du Maire au 01 64 49 59 40.
- Guy Malherbe, député de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Contacter le 01 69 01 96 05. Il assure également des permanences sans rendez-vous le vendredi de 14h à 17h à Longjumeau (pôle associatif, derrière la mairie annexe au 3 bis rue des écoles) ou le premier vendredi de chaque mois de 10h à 12h à Montlhéry (mairie, 14 rue de la Chapelle).

La mairie vous accueille

La mairie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, les mercredis et samedis de 8h30 à 12h15.

Mairie

Place du Général de Gaulle

91620 La Ville du Bois

Tél. : 01 64 49 59 49



État-civil

Bienvenue

04/03/2011 Ahmed JABOU

04/03/2011 Maxence DUPUIS CAMUS

25/03/2011 Ilana DALA

Condoléances

18/01/2011 Marie DELETTRE Veuve TRANCHARD

23/02/2011 Bernard OINNE

17/03/2011 Michèle CHAMDRU

19/03/2011 Lisa VOGEL Veuve GIRARD

